



FRAYSSINET

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

STIMULATEUR DE DEVELOPPEMENT RACINAIRE : OSIRYL

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Stimulateur de développement racinaire, homologation N°1030003

Désignation commerciale du produit : OSIRYL

Nom du fournisseur : FRAYSSINET SAS

Adresse : Usine de Lamothe – 81240 ROUAIROUX, France

Tél : (33) 5 63 98 42 08 *Fax :* (33) 5 63 98 47 23

Mail : contact@groupe-frayssinet.fr

Domaines d'utilisation : Maraîchage, viticulture, pépinières, plantes ornementales, espaces verts

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique : Polymère carboxyl sulfoné cationique

Matière active : 40% d'OSYR

Composants apportant un danger : Dioxyde de soufre SO₂

Classification : Non concerné

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets sur la santé : NFPA ; pas ou peu de risques par contact

Effet sur l'environnement : Produit et composants ne sont pas considérés comme matières dangereuses (RTMDR). Éviter le contact avec la nappe phréatique, les cours d'eau à faible débits. En cas de déversement à forte concentration dans le milieu naturel provoque une augmentation de la DBO et DCO

Risques spécifiques : Aucun risque identifié

Conseils de prudence : S 26, S 35, S 36/37/39, S 61

(voir phrases, annexe IV arrêté du 9/11/04)

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Si les symptômes apparaissent, retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : Un contact prolongé peut causer une légère irritation sur les sujets très sensibles : rincer abondamment à l'eau claire

En cas de contact avec les yeux : Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau en écartant les paupières (pendant 15 min) et si une irritation persiste, consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion : Pas de danger important ; non comestible ; boire de grandes quantités d'eau non minéralisée. Ne pas inciter à vomir, ne pas donner à boire à une personne inconsciente. Appeler un médecin, en cas de doute ou si les symptômes persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Non inflammable et stable en dessous de 200°C. Utiliser un matériau approprié pour éteindre le feu. En cas d'incendie au voisinage, tous les moyens d'extinction sont admis

Mesures particulières de prévention : Porter un vêtement de protection et un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Observer les mesures de protections indiquées dans les autres sections (port des gants et lunettes de protection, lavage des habits de travail après usage)

Mesures après fuite ou déversement : Recueillir dans un récipient approprié. Méthodes de nettoyage : balayer ou endiguer le maximum de produit avec sable, sciure ou terre ; laver l'emplacement avec de l'eau. Eliminer les déchets dans une installation autorisée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Port de gants et lunettes de protection

Mesures techniques : éviter les substances réactives (voir section 10). Précautions : transvaser par pompe ou gravité ; utiliser de l'appareillage en matériaux compatibles avec le produit.

Stockage : Mesures techniques : voir section 10

Conditions de stockage : Température de conservation : entre 15°C et 50°C ; **éviter les trop basses températures (<0°C) et fortes chaleurs (>50°C)** ; cuvette de rétention sous les bacs

Matières incompatibles : voir section 10

Matériaux d'emballage, transport : plastique, inox, résine polyester armée de fibres de verre

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition : Non connues

Protection respiratoire : Aucune

Protection des mains : Port de gants appropriés à résistance chimique étanches (PVC, néoprène, caoutchouc). Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection étanches pendant les opérations présentant un risque probable d'exposition.

Protection de la peau, mesures d'hygiène spécifique : si le contact physique doit durer longtemps, port de bottes PVC, néoprène. Laver à l'eau tiède l'équipement souillé.

Ingestion : Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Ne pas avaler. Conserver hors de portée des enfants.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide visqueux - *Couleur :* Noire

Odeur : Légère - *pH :* 3-5

Point de congélation : -15°C environ

Température d'ébullition : 101 à 102°C

Inflammabilité : Ininflammable - *Point d'éclair :* Non applicable

Température auto inflammation : Non applicable

Limite d'explosibilité dans l'air : Non applicable

Solubilité : Soluble dans l'eau ; non soluble dans les solvants organiques

Densité relative à 25°C : 1,23



FRAYSSINET

10. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : non toxique

Effets locaux : non irritant

Sensibilisation : pas de données

Toxicité chronique : non prouvé

Toxicité à long terme : non prouvé

Effets spécifiques : pas de données

Des tests d'irritation cutanée et oculaires réalisés sur le produit ont conclu que le produit n'était pas irritant.

11. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité : Dans l'air dégradation très lente ; dans l'eau très soluble et mobile ; dans le sol soluble et mobile.

Persistance/ dégradabilité : Dégradation des matières organiques, réaction lente en milieu aérobie ; méthanisation en milieu anaérobie

Bioaccumulation : Non bioaccumulable

Ecotoxicité : Aucune connue, DBO 140Kg/T, DCO 740Kg/T

12. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : En dilution dans l'eau afin de limiter la DBO et DCO des matières organiques. Si la sciure a été utilisée pour l'arrêt d'une fuite, faire incinérer le produit souillé en respectant les réglementations locales.

Emballages : Bien rincer à l'eau ; collecte et élimination par des sociétés spécialisées en recyclage des matières plastiques (PELD). Les conditionnements vidés et nettoyés peuvent être réutilisés, recyclés ou éliminés en conformité avec la réglementation locale.

13. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMDR : Non réglementé

14. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Respecter la réglementation en vigueur.

Etiquetage CEE : Aucune réglementation

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Signification des conseils de prudence relatifs au produit :

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S 35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage

S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage

S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur n'est en aucun cas dispensé du respect des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.